



## Mon propriétaire loue ma chambre quand je ne suis pas là

-----  
Par Leoonie

Bonjour,

Voici ma situation je suis étudiante mon bail se termine le 30 juin. Je suis en colocation donc une chambre plus accès à une cuisine commune avec ma colocataire. Au mois d'avril je ne devais pas être là mon propriétaire a donc loué ma chambre une semaine. J'ai pas voulu faire de vague je lui ai dit que pour une semaine je m'arrangerai mais que clairement c'était pas légal. De plus il me demande de quand même payer le mois complet (ou une remise de trois nuits). J'aimerais savoir s'il a le droit de louer ma partie de coloc quand je ne suis pas présente et de me faire payer le mois entier ?

De plus j'ai cumulé plusieurs soucis, je n'ai pas d'eau chaude un soir sur deux car mon ballon est relié au sien donc quand ses filles sont là, moi je n'ai pas d'eau chaude. Et ce propriétaire rentre chez nous par une porte communicante entre sa maison et notre appartement sans nous demander notre avis pour se faire un café ou pour éteindre les lumières ou baisser le radiateur.. Financière je ne peux pas changer d'appartement mais là ça fait beaucoup. Qu'à t'il le droit de faire ou non ?

En vous remerciant de votre bienveillance à l'égard de ce message

Bonne journée

-----  
Par janus2

Bonjour,

Votre bailleur n'a pas le droit d'entrer dans votre chambre sans y être autorisé par vous, alors de là à la louer quand vous êtes absente, vous imaginez bien que c'est totalement interdit !!!

Changez la serrure de votre chambre et fermez la à double tour quand vous êtes absente...

-----  
Par Henriri

Hello !

Du côté de l'eau chaude, vous êtes donc sur le même ballon que votre bailleur... et votre eau chaude est donc forfaitaire. A part le signaler systématiquement à votre bailleur pour qu'il remplace son ballon d'eau chaude plus conséquent vous ne pouvez pas faire grand chose, mais vu son comportement par ailleurs et votre départ en juin, lui ne fera certainement rien...

Il vous reste la loi du talion en rétorsion : vider le ballon d'eau chaude après vous en être servi, ce serait un juste renvoi d'ascenseur... mais ça ne réglera pas le problème. Et s'il vous interpèle sur son manque d'eau chaude à certains moments vous lui direz "ah ?".

A+